

LIBINMAG

La vie dans notre commune



LIBIN

ENTRE CIEL ET TERRE



02

Sommaire

03

Editorial

04

Population -Etat civil
Carte d'identité
Kidscard

05

Permis de conduire
Sécurité - Be Alert

06

Betterstreet

07

Travaux

09

Eau
Urbanisme
CertIBEau

10

Numéros d'habitation
Environnement
Clôtures cours d'eau

11

Identification cours
d'eau
Sacs PMC

12

Atelier
«Objectif Zero Dechet»

13

Energie

14

Tourisme

15

Bien-être animal

17

Extrascolaire

18

Plan de cohésion
sociale

19

CPAS
Bilboquet
Lecture pour tous

20

Plaine de jeux
Été solidaire
Écoles

26

Un peu d'histoire

27

Parc à grumes

28

Le petit patrimoine

29

Maison Arc-en-ciel

31

Pass Loisirs
Donnerie de Redu

32

Le SOS
Sommaire des
Organismes Sociaux

sommaire

ÉDITORIAL

Le ciel s'éclaircit et c'est un soulagement !

Ces derniers mois, qui, à des degrés divers pour chacun, nous ont tous affectés, n'auront pourtant pas empêché la finalisation de projets en cours ou la mise à l'étude de nouveaux dossiers. Vous le constaterez sur le terrain et à la lecture de ce LibinMag.

C'est l'occasion de remercier ici tout le personnel communal, tant le service des travaux que l'administration, pour leur constance au service de la population durant toute cette période.

Parmi toutes, une concrétisation est à saluer plus particulièrement : celle de notre PAF - Plan d'Aménagement de la Forêt pour la commune de Libin. Ce document, évolutif au fil des années, reprend les lignes directrices de notre gestion forestière, qu'elle soit patrimoniale, sylvicole, environnementale, économique ou cynégétique. Ce sont concrètement les changements climatiques et l'évolution des attentes de la société face à ces changements qui nous ont guidés, Administration communale, DNF et Administration régionale, dans l'élaboration de ce guide ô combien important pour les générations à venir.

Un nouvel échevin a rejoint notre Collège. Vincent Nollevaux gère dorénavant la culture, l'énergie, les sports et le culte. Son dynamisme et son pragmatisme ont déjà permis de belles avancées dans ces matières.

Dans le domaine de l'énergie, Vincent peut aujourd'hui compter sur une toute nouvelle équipe : Laurent Debelder, notre conseiller en énergie, et Raphaël Gathy, notre coordinateur Pollec (Politique locale Energie Climat). Grâce à eux et à la participation des citoyens, notre commune s'inscrit pleinement dans la transition énergétique et la lutte contre les changements climatiques.

Notre complexe sportif mène une politique sportive ambitieuse (nouvelles activités, infrastructures de qualité, stages accueillant de nombreux enfants...). Libin vient d'ailleurs d'obtenir le « Label Adeps Communes Sportives » en décrochant 2 des 3 étoiles. Bravo !

A ce jour, 16 juin 2021, 72% de notre population au-delà de 17 ans a reçu au moins un dose de vaccin et 48% des Libinois sont complètement vaccinés. De quoi espérer un retour à une vie normale rapidement.

Au nom des Collège et Conseil communaux, je vous souhaite d'excellents mois d'été, à profiter à nouveau de vos familles et amis.

C'est avec plaisir que nous vous retrouverons à l'occasion des nombreux événements festifs, culturels ou sportifs qui ne vont pas manquer de retrouver leur place.

N'hésitez pas à vous tenir informés, en consultant le site communal, celui de l'Office du Tourisme ou leur page Facebook.

Belles vacances !

Anne Laffut, Bourgmestre

Population – Etat civil

CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE (EID)

Votre carte d'identité fait peau neuve : l'extérieur est non seulement différent, mais la carte proprement dite a également été modifiée. De quoi mieux vous protéger contre la fraude à l'identité.

Quels sont les principaux changements ?

- La photo se trouve à gauche et non plus à droite.
- La carte présente des couleurs plus claires.
- La puce à contact se trouve désormais à l'arrière de la carte. Pensez donc à la retourner lorsque vous l'insérez dans le lecteur de carte.
- Une image perforée de votre photo figure à côté de la puce à contact.
- La carte est dotée d'une puce RFID qui contient vos empreintes digitales. Elle ne peut être lue que par les instances compétentes et est invisible à l'œil nu.

Quand vais-je recevoir une nouvelle eID ? Dois-je remplacer ma carte actuelle ?

Les eID sont progressivement renouvelées. Votre carte d'identité reste donc simplement valable jusqu'à sa date d'expiration. Quelques mois avant l'échéance, nous vous enverrons une convocation.

Toutes les infos sur cette nouvelle carte d'identité se trouvent sur le site <https://www.eid-renouvelee.be/>

KIDSCARD : EN VOYAGE ? N'OUBLIEZ PAS LA KIDS-ID !

- 4 Au fur et à mesure de la levée des restrictions en matière de voyages à l'étranger, beaucoup souhaiteront bientôt prendre le large. Et certains le feront peut-être même dans la précipitation !

N'oubliez pas que, pour les enfants de moins de 12 ans, la Kids-ID est nécessaire pour les voyages dans l'Union européenne (et quelques autres pays).

Tout comme la carte d'identité pour adulte, un délai de 2 à 3 semaines est nécessaires pour sa confection.

Ne tardez pas à la demander afin d'éviter une procédure d'urgence coûteuse.

En voyage ? N'oubliez pas la Kids-ID



RENOUVELLEMENT ADMINISTRATIF DU PERMIS DE CONDUIRE MODÈLE CARTE BANCAIRE



Sécurité

BE-ALERT

Le dispositif Be-Alert vous permet de recevoir un message d'alerte (SMS, e-mail ou appel vocal) en cas de besoin ou de situation d'urgence : alerte à la pollution, inondation, pénurie électrique, grand incendie



INSCRIVEZ-VOUS POUR ÊTRE AVERTI EN CAS D'URGENCE

Pour pouvoir en tant que citoyen bénéficiaire des avantages proposés par le dispositif Be-Alert, et être prévenu en cas de besoin, **vous devez vous inscrire** sur le site www.be-alert.be. C'est entièrement gratuit et vos données resteront confidentielles.

Pour vous inscrire, vous devez simplement disposer d'un numéro de téléphone (fixe ou mobile). Indiquer une adresse électronique permet de recevoir une information plus complète.

Si vous n'avez pas accès à internet ou si vous éprouvez des difficultés à vous inscrire, vous pouvez contacter l'Administration communale qui fera le nécessaire ou vous guidera dans vos démarches (061/260 810).

ET INSCRIVEZ-VOUS ÉGALEMENT POUR RECEVOIR DES MESSAGES D'INFORMATION GÉNÉRALE

En plus des messages relatifs à des situations de crise ou d'urgence, le dispositif Be-Alert permet à l'Administration communale de **vous informer par mail sur des sujets d'intérêt général** non liés à une situation d'urgence : problème d'alimentation en eau, travaux imprévus, fermeture temporaire de voirie, etc.

Pour recevoir par mail ces informations d'intérêt général, vous devez **marquer votre accord**, en cochant préalablement sur le formulaire d'inscription en ligne :

J'autorise mon administration communale à utiliser ces coordonnées pour m'informer de sujets d'intérêt général. En aucun cas mes données ne seront utilisées à des fins commerciales ou politiques. Je peux à tout moment retirer cette autorisation.

BETTERSTREET

Vous souhaitez contacter le service communal des travaux pour signaler un nid de poule, du mobilier dégradé, un dépôt sauvage ou encore une lampe défectueuse ? Utilisez Betterstreet !

COMMENT ÇA MARCHE ?

Si vous disposez d'un smartphone, rien de plus facile ! Après vous êtes enregistré gratuitement (l'application BetterStreet existe sous Android ou IOS), vous pourrez prendre une photo du problème à signaler. Celui-ci sera automatiquement géolocalisé et transmis au service ad hoc. Et vous serez tenu au courant de la suite apportée à votre signalement quasi en temps réel.

Pas de smartphone ? Rendez-vous sur <http://www.betterstreet.org>, sélectionnez votre commune et cliquez sur nouvelle entrée. Vous pourrez alors créer un signalement avec ou sans photo.

QUE SIGNALER ?

Il est important de signaler un problème repris dans une des catégories proposées dans l'application. Une utilisation en bon père de famille est requise afin de ne pas submerger le service technique de demandes non pertinentes. Ainsi un problème lié à du stationnement, un problème de petite propreté (une cannette abandonnée) ou une démarche qui s'apparente à de la délation seront proscrits ou supprimés.

EST-CE EFFICACE ?

Le Collège communal s'engage à travers cette solution à mieux et plus communiquer avec vous sur la prise en charge et le suivi des problèmes signalés et à tout mettre en œuvre pour y apporter une solution le plus rapidement possible.

NUMÉRO D'URGENCE

Pour toute demande urgente concernant le service travaux en dehors des heures de bureau, vous pouvez contacter le 0492/133 312.



Travaux

AMÉNAGEMENTS AU COMPLEXE SPORTIF



Nouvel éclairage Led pour les terrains de football à Libin



Construction d'un quatrième vestiaire



Aménagement d'un nouveau bureau pour le personnel du complexe sportif

EAU

Travaux d'étanchéification
des réservoirs d'Anloy et de Transinne



Remplacement des canalisations rue Figeohay à Villance
et au hameau des Pételles à Anloy

VOIRIES

8



Travaux d'égouttage, de conduites d'eau
et de voiries avec aménagement
d'un trottoir à Hamaide



Aménagement du carrefour rue des Loches
à Smuid avec création d'un trottoir

Eau

Dans un souci d'uniformisation et surtout de clarification, la facturation de la consommation d'eau potable portera dorénavant sur l'année civile entière, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre et non plus sur la période du 1^{er} août au 31 juillet comme c'était le cas précédemment. Votre prochaine facturation d'eau vous sera ainsi envoyée en janvier 2022 en lieu et place d'août 2021.

De ce fait, pour cette première fois, cette facture couvrira une période plus longue de consommation d'eau (l'année civile 2021 + la deuxième partie de 2020, la dernière facture à vous avoir été adressée s'arrêtant en juillet 2021).

Afin d'éviter les mauvaises surprises, la Commune vous adressera, pour couvrir cette période, 3 demandes d'acompte d'eau en lieu et place des 2 habituelles.

Si nécessaire, des facilités de paiement sont toujours et à tout moment possibles, en prenant contact avec nos services au 061/260 829.

Urbanisme

CERTIBEAU



Depuis le 1^{er} juin 2021, les nouvelles constructions doivent disposer d'une Certification des Immeubles Bâtis pour l'Eau, dénommée CertIBEau et pour laquelle il faut faire appel à un certificateur agréé.

La certification CertIBEau a pour objectif de vérifier que les installations en matière d'eau (potable, usée et pluviale) respectent les principes du Code de l'Eau afin de répondre à trois enjeux majeurs :

- sanitaire, en évitant notamment les risques de connexions entre les réseaux d'eau de distribution et d'eau de pluie (en cas de placement de citernes de récupération)
- environnemental, grâce à la vérification de la bonne épuration des eaux usées et à l'absence de rejet de celles-ci dans le milieu naturel
- informatif vis-à-vis de chaque propriétaire sur l'état de ses installations d'eau et sur la réglementation et les risques sanitaires qui y sont liés.

Si vous construisez un nouvel immeuble et demandez un raccordement à la distribution d'eau, l'obtention du certificat CertIBEau sera la condition nécessaire pour que le raccordement à l'eau de votre immeuble soit définitivement mis en service.

PLUS D'INFOS ? [HTTPS://WWW.CERTIBEAU.BE/FR](https://www.certibeau.be/fr)

NUMÉROS D'HABITATION

A la demande des services d'intervention et d'urgence (pompiers, police, ambulance ...), nous vous rappelons l'importance d'une numérotation correcte et **visible** de votre habitation.

Trop souvent encore, ces services interpellent l'administration communale ou les mandataires pour les aider à localiser avec précision un domicile. Imaginez les conséquences fâcheuses qui peuvent découler de la difficulté d'identifier votre maison ! Les numéros des habitations doivent être installés de façon à être visibles et lisibles de la voie publique. Si votre bâtiment est en retrait de la voirie ou de l'alignement avec les autres constructions, la mention du numéro doit être repris à front de rue.

Environnement

OBLIGATION GÉNÉRALE DE CLÔTURER LES BERGES DES COURS D'EAU AU PLUS TARD LE 1^{er} JANVIER 2023.

L'Article 8 de l'arrêté royal du 5 août 1970, portant règlement général de police des cours d'eau non navigables, oblige depuis le 1^{er} janvier 1973 que les terres situées en bordure d'un cours d'eau à ciel ouvert et servant de pâture soient clôturées de telle sorte que le bétail soit maintenu à l'intérieur de la pâture. La partie de la clôture située en bordure du cours d'eau doit se trouver à une distance de 0,75 à 1 mètre, mesurée à partir de la crête de la berge du cours d'eau vers l'intérieur des terres, et ne peut avoir une hauteur supérieure à 1,5 mètre au-dessus du sol. La clôture doit être établie de façon qu'elle ne puisse créer une entrave au passage du matériel utilisé pour l'exécution des travaux ordinaires de curage, d'entretien ou de réparation aux cours d'eau.

L'agriculteur est également tenu par l'interdiction de dégrader ou d'affaiblir, de quelque manière que ce soit, les berges, le lit ou les digues d'un cours d'eau ou encore de labourer, de herser, de bêcher ou d'ameublir d'une autre manière la bande de terre d'une largeur de 0,50 mètre, mesurée à partir de la crête de la berge du cours d'eau vers l'intérieur des terres et de laisser subsister les situations créées à la suite des actes indiqués ci-dessus.

Pour plus de renseignements : Service public de Wallonie agriculture ressources naturelles environnement : <http://environnement.wallonie.be>
et NATAGRIWAL: <http://natagriwal.be>



IDENTIFICATION DES COURS D'EAU SUR LA COMMUNE DE LIBIN

Depuis plusieurs années, à chaque croisement avec une voirie, les cours d'eau de notre commune et leur bassin versant étaient identifiés au moyen d'un panneau spécifique.

Cette signalisation a été récemment étendue aux intersections avec des promenades ou sentiers forestiers communaux, grâce à la collaboration du contrat rivière « Lesse ASBL » et de la Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert.

Nous les en remercions.



LES SACS PMC ARRIVENT !

À partir d'octobre 2021, les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boissons ne seront plus récoltés par les Recyparcs mais via des sacs bleus, collectés en porte-à-porte toutes les deux semaines. Vous pourrez aussi y joindre les autres emballages plastiques : raviers de margarine, pots de yaourt, les sachets, les barquettes ...

Par ce moyen, IDELUX Environnement compte collecter 23 kg d'emballages par an et par habitant, soit 13 kg de plus qu'actuellement.

Quel jour aura lieu le ramassage ?

Un vendredi sur deux (les semaines impaires) à partir 15 octobre 2021

Combien cela va-t-il coûter ?

Tous les ménages recevront le moment venu un courrier avec 2 sacs bleus ainsi qu'un bon pour un rouleau de 20 sacs gratuits. Ces sacs bleus au nom d'IDELUX Environnement d'un volume de 60 litres seront identiques dans toutes les communes. Le prix d'un rouleau de 20 sacs est fixé à 3 €, soit 0,15 € par sac. Ils seront disponibles dans les commerces locaux.

Le sac bleu arrivera en octobre 2021.
Voici les emballages plastiques, métalliques et les cartons à boissons que vous pourrez y déposer.

EMBALLAGES PLASTIQUES	EMBALLAGES MÉTALLIQUES	CARTONS À BOISSONS
Bouteilles, Flacons	Canettes et boîtes de conserve	
Barquettes et raviers	Aérosols alimentaires et cosmétiques	
Pots et tubes	Barquettes et raviers	
Films	Couvercles, Bouchons et capsules	
Sacs et sachets		

LE SUI EST INTERDIT DANS LE SAC BLEU

- Emballages composés d'un mix de matériaux (ex. une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certains pochettes de boissons, de cosmétique ou de nourriture humide pour animaux...
- Les emballages avec boîtes ou alvéoles vides
- Les emballages avec au moins un des composants suivants
- Les emballages d'huile de moteur, pesticides, tubes de silicone
- Les emballages d'huile de machine supérieure à 1L
- La cigarette
- Autres objets

ATTENTION!

N'intégrez pas les emballages de vos chats, chiens, autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noirs. Baissez les en vrac.

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Les règles pour un bon recyclage

- Étiquettes et tubes : les déchirer et éliminer.
- Remplir ou compléter les emballages vides.
- Éliminer le film adhésif de la fermeture et éliminer séparément dans le sac.

11



Essenche - Triens bin - Recyclions mieux



Pourrais-je toujours déposer des emballages au Recyparc ?

Non, les emballages « PMC », les sacs et films en plastique, les pots de fleurs et les barquettes de repiquage ne seront plus acceptés dans les Recyparcs. L'espace disponible sera mis à profit pour développer de nouvelles filières de recyclage (plâtres, matelas...).

Les films en plastique d'origine professionnelle pourront eux toujours être déposés moyennant un chèque-dépôt.

Les professionnels pourront-ils aussi utiliser des sacs bleus ?

Oui, les commerces, gîtes, restaurateurs, administrations... pourront bénéficier de la collecte élargie des PMC en porte-à-porte en utilisant les sacs de 60 litres.

Et pour les écoles ?

Les poubelles de tri seront remplacées par des conteneurs et des sacs de 120 litres. IDELUX assurera leur mise en place durant les mois de juillet et août 2021.

Des outils de sensibilisation spécifiques seront proposés aux élèves et aux enseignants.

Qu'en sera-t-il du tri ?

Un tri plus pointu des déchets ainsi récoltés – permettant donc un meilleur recyclage- sera effectué dans un centre spécialisé (Valtris à Charleroi).

Qu'en sera-t-il du recyclage ?

En Belgique, l'objectif est de recycler 65 % des emballages en plastique d'ici 2023. En 2019, l'objectif était de 46 % et de 50 % en 2020. Nous progressons chaque année !

12

ATELIER « OBJECTIF ZERO DECHET »



De plus en plus de citoyens sont convaincus de la nécessité de réduire leurs déchets mais se posent des questions sur la façon d'y parvenir.

Pour aider les citoyens en recherche d'informations pratiques, un stand « Objectif zéro déchet » était accessible au public lors du Petit Marché de Redu, en mai dernier et tenu par des conseillers en environnement d'IDELUX. Large succès auprès du public et particulièrement auprès des enfants.

Pour plus d'informations sur le sujet, rendez-vous sur le site :

<https://www.idelux.be> › [reduire-mes-dechets](#)



Energie

LIBIN, COMMUNE « ÉNERG'ÉTHIQUE »

En adhérant à la charte « Commune Énerg'Éthique », Libin a résolument inscrit sa démarche énergétique dans une vision à long terme.

Des panneaux photovoltaïques ont déjà été installés sur toutes les écoles communales et certaines salles de village. D'autres projets sont actuellement à l'étude. A cela s'ajoutent les avantages considérables du réseau chaleur de Libin, alimenté par la « plateforme bois » et souvent pris en exemple au niveau régional et par d'autres communes de Wallonie.

Mais ce n'est véritablement qu'à travers la participation de tous les citoyens qu'un impact durable sur le climat est possible. L'équipe communale soutient donc aussi quantité d'initiatives visant à améliorer le rendement énergétique des logements : moyennant certaines conditions naturellement, un ensemble de primes a été mis en place pour aider les Libinoises et Libinois dans leurs projets énergétiques.

Afin de vous aider dans ces démarches, Laurent De Belder, Conseiller en Énergie de Libin, est à votre disposition ! N'hésitez donc pas à le contacter au 061/260 826, par email à l.debelder@libin.be, ou directement au guichet Energie à la Maison Communale.

POLITIQUE LOCALE ÉNERGIE – CLIMAT (POLLEC)

Ce programme d'envergure européenne a pour vocation d'accompagner les collectivités locales vers une diminution de 40 à 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. La commune de Libin a répondu à cet appel à projet ambitieux et obtenu une subside importante pour deux réalisations : à Ochamps, la route vers Bertrix bénéficiera dès cette année d'un éclairage intelligent ne s'activant qu'au passage de véhicules ou de piétons une fois la nuit tombée. À Redu, des bornes de recharge pour voitures électriques seront mises en place, à destination du public.



Tourisme

Durant les mois d'été, à Redu : la Nuit du Livre (premier samedi du mois d'août) est annulée mais une multitude de petits événements sont en préparation dans le Village du Livre : Le Festival Mudia sur l'art belge, les promenades poétiques de Paroles d'Art'bre, le Festival de la Voix des mots et d'autres animations prévues par l'ASBL Village du Livre. Soyez attentif !

Le Sentier des Nutons au Kaolin à Libin (route de Smuid) a été réaménagé : installation de nouvelles figurines et d'une petite plaine de jeux.

Une charte pour les promeneurs : en raison du nombre croissant de randonneurs, la Région wallonne a publié une charte des bonnes pratiques en forêt intitulée « Apaisons la forêt », rappelant à chacun les bonnes pratiques à adopter pour respecter la faune et la flore lors de balades en forêt. La charte est disponible à l'Office du Tourisme ou sur <https://www.wallonie.be/fr/actualites/une-charte-pour-une-meilleure-cohabitation-des-usagers-de-la-foret>. N'hésitez pas à en prendre connaissance et en parler autour de vous !

Dans la ligne de la charte « Apaisons la forêt » et dans le souci de limiter les nuisances dues à une trop forte fréquentation, la Commune de Libin et ses partenaires ont mis en place un système de réservation pour le circuit « Entre Lesse et Lomme ». Le but : limiter le nombre journalier de promeneurs sur le circuit en étalant les visites sur les mois à venir.

A noter par ailleurs qu'en raison des forts vents desséchants de ce début d'année, il est interdit de faire des feux dans les 3 bivouacs du circuit, et ce jusqu'à la fin de la saison touristique.

À ne pas manquer le jeudi 1^{er} juillet, les Randonailles organisées à Villance dans le cadre de la Grande Traversée des Ardennes : une balade à thème accessible à tous de 5km avec dégustation de produits du terroir au terme de la promenade guidée. Une belle manière de découvrir ou de redécouvrir le village !

Avec le déconfinement et l'assouplissement des mesures sanitaires, les activités vont reprendre petit à petit. N'hésitez pas, pour vous tenir informé, à contacter l'Office du Tourisme à Redu, ouvert les samedis et dimanches de 10 à 17h et 7j/7 durant les vacances scolaires ou à consulter <https://www.facebook.com/tourisme.libin> - tél. 061 65 66 99.

Les nouvelles brochures 2021 éditées par la Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert sont disponibles (<https://www.foretdesainthubert-tourisme.be>), dont les brochures *Regards d'Ardennes* et *La Chevauchée forestière*. Disponibles gratuitement, également pour les hôtels, gîtes et chambre d'hôtes !

Bien-être animal

CHIENS ET CHATS



Ne prenez pas le risque de perdre votre chien ou votre chat, rendez vos données de contact consultables en établissant un lien entre ses données et les vôtres.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), les données de contact des responsables des chiens et des chats répertoriés actuellement sur « DOG ID » et « CAT ID » vont être anonymisées. Cette anonymisation des données impliquera qu'il sera plus difficile pour la personne ayant retrouvé votre animal égaré de vous contacter.

En vous connectant à votre profil en ligne vous avez la possibilité de donner votre accord explicite pour faire en sorte que vos données soient consultables si votre animal se perd. Pour cela, rendez-vous sur le site « DogID » pour les chiens et « CatID » pour les chats afin de les rendre visibles. Munissez-vous d'un lecteur de carte d'identité, de votre carte d'identité et votre code PIN. Vous avez également besoin du numéro de puce du chat ou du chien (présent sur le passeport de l'animal).

Rendre vos données accessibles permettra de vous contacter plus facilement en cas de perte de votre animal. Si vous n'avez pas encore fait la démarche, pas d'inquiétude!

Les vétérinaires et les regufes ont accès en permanence à ces informations.

ATTENTION À LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

Autrefois absente en Wallonie, la chenille processionnaire du chêne a été observée, dès 2019, à Arlon, Virton et Rochefort, ainsi que dans la région liégeoise.

Sa présence est principalement signalée dans des zones ouvertes (parcs et jardins), les cas en forêt restant rares.

Danger pour la santé humaine

Particulièrement urticante, la chenille processionnaire peut être à l'origine de problèmes de santé graves tels que des allergies ou des problèmes d'asthme. Il est donc important d'agir afin de limiter autant que possible l'impact et l'expansion de cet insecte.



Que faire si vous constatez la présence de ces chenilles ?

Si la destruction mécanique des nids reste la solution la plus efficace, **n'essayez en aucun cas de les éliminer vous-même !**

En cas de découverte d'un nid, nous vous invitons à en informer Guy Mahin (g.mahin@libin.be) de l'Administration communale : il vous conseillera sur les mesures à prendre ou, si nécessaire, coordonnera l'opération d'éradication.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site <http://chenille-processionnaire.wallonie.be>

TIQUES

Prévenir et Réagir

De mai à octobre, nous sommes davantage exposés aux morsures de tiques. Des gestes simples permettent d'éviter une éventuelle infection par la bactérie « Borrelia », responsable de la maladie de Lyme.

Les tiques se retrouvent essentiellement dans des endroits ombragés envahis par les broussailles, les fougères, les herbes hautes, etc. On les trouve également en abondance dans des forêts, bois et réserves naturelles. La plupart des morsures de tiques surviennent donc lors d'une promenade en forêt, mais également dans des prairies, des dunes, des espaces verts urbains et dans les jardins.



Que faire après une morsure ?

Rester serein :

- Seul un nombre limité de morsure est infectant ;
- Une tique infectée ne transmet pas nécessairement une maladie ;
- La maladie de Lyme, maladie pouvant être transmise via les morsures de tiques, peut être traitée de manière efficace avec des antibiotiques.

Réagir :

- La tique doit être retirée le plus rapidement possible avec une pince à tiques (photo) positionnée le plus près possible de la peau sans comprimer le corps de la tique : pas d'éther, d'alcool ou vaseline ;
- La zone de morsure doit être désinfectée.

Plus d'informations :

AViQ - Agence pour une Vie de Qualité

<https://wikiwiph.aviq.be/Pages/Maladie-de-Lyme.aspx>



Extrascolaire

Le secteur de l'accueil des enfants âgés de 2,5 à 12 ans est un secteur très diversifié.

Il regroupe toutes les activités organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi ainsi que des stages thématiques durant les vacances de Pâques et d'été.



Cette année, la taille des groupes accueillis par le complexe sportif étant fortement réduite en raison de la pandémie, nous avons décidé de proposer un stage durant le congé de Carnaval.

Confettis, déguisements et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Lors du congé de Pâques, 20 enfants de maternelle ont participé à diverses animations.

Cette été, l'accueil extrascolaire a de nouveau prévu de belles activités pour tous les âges. Au menu, apprendre à réaliser de succulentes pâtisseries, à confectionner des articles de couture, à programmer des robots, à apprivoiser les 5 sens, à s'amuser en chansons et à se divertir lors des activités spécialement préparées par notre équipe d'animation.

En août, un nouveau livret reprenant les activités extrascolaires sur la commune sera distribué à tous les habitants.

Surveillez votre boîte aux lettres

Pour tout renseignement concernant le service, consultez le site www.libin.be sous l'onglet « vie pratique-extrascolaire » ou contactez la responsable :

Martine BODARD au 061/260 821 ou 0498/54 99 42 - adresse mail : m.bodard@libin.be



Plan de cohésion sociale

GIVE A DAY, DU VOLONTARIAT POUR TOUS SUR LE TERRITOIRE DE NOV'ARDENNE !

Excellente nouvelle pour le volontariat dans les communes de Libin, Libramont, Saint-Hubert et Tellin ! Une toute nouvelle plateforme vient d'être développée :
<https://www.giveaday.be/fr-be/gal-novardenne>

Elle permet la mise en relation automatique (« matching ») entre les volontaires et les associations des quatre communes du territoire du GAL.

Ses objectifs sont d'encourager les citoyens à participer à la vie associative, de dynamiser et faciliter le volontariat, de faire connaître les nombreuses associations présentes mais aussi de promouvoir l'esprit critique, la solidarité et la lutte contre les injustices sociales.

Si vous n'avez pas d'accès internet, un formulaire d'inscription papier est disponible sur demande.
Parlez-en autour de vous !

Plus d'infos ?

Contactez Marie HAUTOT (plan de cohésion sociale de Libin) :
m.hautot@libin.be - 061/260.819
Site web du projet : <https://www.giveaday.be/fr-be/gal-novardenne>



Give a Day

Au Gal Nov' Ardenne :
Du bénévolat pour tous !



NOV'ARDENNE
GROUPE D'ACTION LOCALE



plan
de
cohésion
sociale

CPAS

BILBOQUET

RECRUTEMENT D'ACCUEILLANT-E-S SALARIE-E-S

- Accueil d'enfants de 0 à 3 ans à votre domicile
- Contrat de travail d'employé(e) – travailleur à domicile
Barème puéricultrice + 10% de remboursement de frais
- Formation : disposer du diplôme de puériculture ou équivalent



Intéressé(e) ? Contactez-nous :

LE BILBOQUET

Service d'accueillantes conventionnées
Rue du Commerce, 7 – 6890 LIBIN 061/65 01 70

lebilboquet@libin.be

Permanence du service social chaque jeudi de 17H00 à 18H30



LA LECTURE POUR TOUS

En novembre 2020, La Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en place une politique d'achat massif de livres à destination des CPAS wallons et bruxellois.

Cette mesure s'inscrivait dans le plan de soutien à la chaîne du livre suite à la crise sanitaire et poursuivait un double objectif :

- promotion de la lecture, notamment, auprès de publics éloignés de celle-ci,
- soutien financier à la chaîne du livre en Fédération Wallonie-Bruxelles en générant de la trésorerie auprès des différents acteurs du secteur du livre.

Notre CPAS s'est inscrit dans ce projet et a reçu un bon d'achat de 562 euros.

Début 2021, nous avons pu proposer les 58 livres acquis aux personnes bénéficiant du revenu d'intégration sociale (RIS) et aux membres de leur famille. Nous avons enregistré de nombreuses réactions positives émanant des personnes intéressées qui ont pu ainsi s'approprier un livre neuf et se ressourcer grâce à cette initiative.



PLAINE DE JEUX

La plaine de jeux organisée par le CPAS de Libin aura lieu du 19 juillet au 6 août 2021 (sauf le mercredi 21 juillet) pour les enfants âgés de 3 à 12 ans. Le thème de cette année est « Le Tour du monde ».

Le prix est de 35 € par semaine et par enfant (50% pour le 3^{ème} enfant et gratuit à partir du 4^{ème} enfant d'une même famille).

Cette année, il y aura deux bulles différentes et donc deux lieux différents : l'école communale (pour les 3-4, 5-6 et une partie des 7-8 ans) et le complexe sportif de Libin (pour l'autre partie des 7-8, les 9-10 et 11-12 ans). La répartition des 7-8 ans sera précisée dans le courrier envoyé aux parents avant le début de la plaine de jeux.

ÉTÉ SOLIDAIRE

Du 5 au 16 juillet, 8 étudiants âgés de 15 à 21 ans seront engagés pour deux semaines, par la Commune et le CPAS de Libin dans le cadre de l'appel à projet « Eté Solidaire, je suis partenaire ».

Cette année, l'organisation d'Eté solidaire se fait en partenariat avec l'ASBL Qualité Village Wallonie. Les étudiants recevront une formation d'une matinée sur le petit patrimoine de la commune de Libin pour ensuite travailler à son nettoyage et à sa restauration (remises en état, peinture,...) dans les différents villages de l'entité.

20 Ecoles

LIBIN

TOUS À PIED

Les élèves ont adopté le chemin qui longe le parc derrière la maison communale et qui jouxte la cour de récréation.

Le projet « Chemins au Naturel » permet aux enfants de s'investir en faveur de la nature qui les entoure et de mieux comprendre le concept de la biodiversité. Les enfants, avec l'aide de 2 ouvriers communaux, ont planté des arbustes à fruits, des pommiers et des poiriers. Ils ont construit et installé des nichoirs, un hôtel à insectes, des mangeoires, des maisons pour les hérissons,...

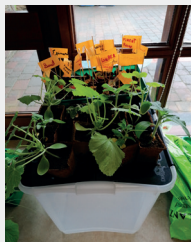
Un véritable laboratoire vivant pour vivre au quotidien les sciences naturelles à l'école !



UN POTAGE, DES FRUITS ET DES PRODUITS LAITIERS OFFERTS À L'ÉCOLE

Les enfants reçoivent gratuitement à toutes les récréations du matin un bol de soupe, un fruit le mardi après-midi et un produit laitier le jeudi après-midi.

Les enfants ont étudié la germination, planté des graines de courgettes, tomates, potirons et plantes aromatiques. Aux premiers rayons du soleil, nous planterons nos semis dans le potager aménagé.



Les cuisines du CPAS planteront des oignons, poireaux,... Ainsi en septembre, la soupe proviendra de notre jardin.

Nous participons à plusieurs projets provinciaux et européens qui nous permettent d'obtenir tous ces avantages. Ces initiatives remportent un franc succès. Beaucoup d'enfants accueillent avec impatience ces collations saines.



LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Notre école est aujourd'hui équipée de 40 ordinateurs portables (Chromebook), 10 tablettes, de caméras HUE, de tableaux interactifs.

En période de « covid », ce matériel s'est avéré bien utile en permettant de faire de l'hybridation (cours à distance) pour les enfants en quarantaine. Il permet aussi aux enfants d'accéder à l'informatique dès qu'ils en ont besoin, pour faire des recherches de documents, rédiger un texte, créer un journal scolaire, créer une affiche, gérer la bibliothèque (emprunt des livres) ou tenir une petite comptabilité. Ce matériel est réparti dans les classes, à portée de main, ce qui en favorise une utilisation spontanée.



VILLANCE - TRANSINNE

« AVEC SON PETIT CHROMOSOME D'AMOUR EN PLUS ... »

En mars 2018, Eliot est venu visiter l'école de Villance avec ses parents et c'est en décembre de la même année qu'il a intégré la classe maternelle. « Avec son petit chromosome d'amour en plus », il a tout de suite tout naturellement fait partie du groupe. Les valeurs prônées dans notre école ont alors, plus encore, pris tout leur sens : acceptation de l'autre et de ses différences, partage, bienveillance, solidarité, respect, épanouissement,...

Grâce à l'équipe éducative et aux autres enfants, Eliot a pu s'épanouir, grandir, évoluer en offrant en échange, à tous, sans compter, sa joie de vivre, son amitié, sa bonne humeur, son sourire !

Depuis un an, Eliot progresse plus encore grâce à un suivi individualisé d'une matinée par semaine de l'école « L'embellie » de Bertrix. En septembre, il quittera l'école maternelle de Villance pour y être scolarisé.

De nombreuses découvertes l'y attendent et nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans sa nouvelle école.



Merci à lui, et à ses parents pour leur confiance !



La différence est une richesse... La tolérance est une sagesse !

COVID 19 – PAS D'EXCURSION ? DES ENSEIGNANTS PLEINS DE RESSOURCES ET D'IDÉES !

Cette année, en raison de la crise sanitaire, les traditionnelles excursions scolaires n'ont pas pu être organisées.

Les enseignants des écoles de Transinne et Villance, toujours pleins de ressources et d'idées, ont décidé de proposer aux enfants non pas une sortie d'une journée mais 6 demi-journées « Ecole du dehors » réparties de janvier à juin. Avec l'appui d'animateurs du CRIE du Fourneau Saint-Michel, des activités extérieures très diversifiées ont été vécues dans les alentours de nos écoles ou dans les forêts avoisinantes.

La liste des matières abordées est longue : notamment en éveil, avec les 5 sens, les systèmes du corps humain, les continents, en géométrie avec les polygones et en grandeurs avec les aires, le périmètre, les mesures de longueur...

Mais la richesse de ces moments, c'est aussi l'esprit d'équipe, la convivialité, le jeu, l'amusement avec les délicieuses collations préparées sur le feu (tartines grillées, bananes flambées au chocolat, popcorn), la confection et le lancer de bombes à graines pour créer de belles prairies fleuries, des jeux d'adresse et d'équilibre...

**En conclusion ? Une belle alternative dont chacun gardera de magnifiques souvenirs !
D'ailleurs, certains enseignants ont déjà choisi de réitérer cette aventure l'année scolaire prochaine ...**



KAYAK

Pas de séjour à la mer cette année en raison de la situation sanitaire mais les activités d'un jour étaient quant à elles bien autorisées.

Enseignants et directions se sont donc mobilisés pour organiser deux journées «full nature» pour les élèves de 6^e primaire de nos écoles.

Au programme: accrobranches, visite de l'ardoisière du Domaine de la Morépire à Bertrix et kayak sur la Semois.

Deux magnifiques journées où soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous.



JEUDI 29 AVRIL - JOURNÉE DU PYJAMA

Les écoles de la commune ont participé à la journée du pyjama en soutien à Lily et à tous les enfants malades.



Cette journée de sensibilisation et de solidarité avec les enfants malades est aussi destinée à faire connaître l'asbl ClassContact afin que tous les enfants qui en ont besoin puissent bénéficier de ses services.

Chaque année des centaines d'enfants sont atteints de maladies ou victimes d'accidents graves et sont coupés, durant plusieurs mois ou régulièrement, de toute vie sociale et scolaire. L'asbl ClassContact met gratuitement à leur disposition le matériel informatique nécessaire pour communiquer avec la classe et suivre les cours en direct et ce depuis l'hôpital ou le domicile.

24



QUAND L'ART S'INVITE À L'ÉCOLE DE VILLANCE...

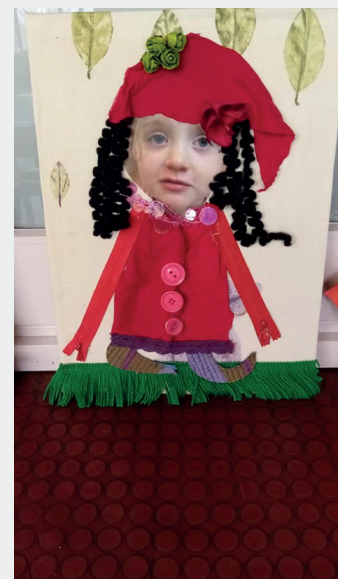
L'art et la créativité sont de merveilleux outils au service de l'éducation et du développement de nos enfants.

Notre école a été lauréate de l'appel à projets 2020-2021 « Collaboration entre culture-enseignement » financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le projet s'intitule : « Osons les valeurs de notre école » et est mené au sein de toutes les classes en collaboration avec les ateliers 4D de Rochefort.

Les objectifs de ce projet ?

Non seulement agrémenter notre école, la faire vivre avec nos couleurs mais aussi permettre à chacun au fil des semaines, des ateliers, des propositions créatives les plus folles, de voir comment, dans un geste créatif, on peut s'exprimer, libérer des émotions, marquer sa différence sans pour autant nier celle de l'autre, apprendre à se dépasser, s'agrandir de l'autre, poser un acte citoyen, se réinventer un monde meilleur !



**Fin juin,
les enfants présenteront leurs créations artistiques
lors d'une exposition à l'école.**

Un peu d'histoire

L'ÉCOBUAGE EN ARDENNE

Jean-Claude **LEBRUN**

La pratique de l'écobuage, oubliée de nos contemporains, fut pendant des siècles un faible moyen de fertiliser le sol acide du plateau ardennais. Cette variante de l'essartage pratiquée dans les virées permettait, après un ameublissement du sol et grâce à l'apport de potasse contenue dans les cendres, une récolte de seigle ou constituait un terrain propice à un semis de genêt. La peinture d'André COLLIN (1862-1930), artiste installé à Ronfay au début du xx^e siècle, nous donne une représentation rare de cette technique ancestrale. On peut y voir, sous un ciel d'automne, brûler des gazons et des végétaux rassemblés en mottes mises à sécher pendant l'été. Nul doute que le peintre a réalisé sa toile en s'inspirant d'un panorama d'Ochamps.

Le témoignage d'un habitant de la Semois, Jules Renault, nous détaille les différentes étapes de l'écobuage, une pratique qu'il a connue dans son enfance. « En ce temps-là, l'Ardenne était très pauvre les engrais chimiques y étaient inconnus et les cultivateurs peinaient dur pour faire produire au sol froid de bien maigres récoltes. On pratiquait couramment l'écobuage : chaque année, une coupe de bois communaux, bois de basse futaie d'une vingtaine d'années, était partagée entre les villageois. Ceux-ci y trouvaient leur bois de chauffage, car personne alors à Bohan n'utilisait la houille. L'année suivante, chacun avait le droit de cultiver la portion du bois qui lui avait été dévolue : la coupe ainsi cultivée s'appelait « la waibe ». Au moyen de la houe, on détachait la partie supérieure du sol en petits blocs rectangulaires que l'on dressait pour les faire sécher au soleil.

26

Quand ils étaient secs à point, on les rassemblait en petits tas dans lesquels on incorporait les brouilles, menus déchets de la coupe, on y mettait le feu ; chaque tas était appelé à Bohan un « fourré » (fourneau). Le vent activant la combustion, des flammes jaillissaient parfois, trouant de leurs tremblants l'obscurité de la nuit ou « l'opacité » de l'âcre fumée s'échappant des « fourrés ».

Quand le feu avait fait son œuvre, on épandait les cendres sur la surface du terrain ainsi écobué et on y semait du seigle : on y traçait alors des sillons parallèles de 1 à 2 cm de profondeur, on formait ainsi ce qu'on appelait à Bohan des « crotches ». Le seigle récolté servait à l'alimentation des villageois, car la plupart cuisait eux-mêmes leur pain et rares étaient ceux qui pouvaient se payer le luxe d'acheter de la farine de froment. Je me souviens d'avoir accompagné papa et maman à la « waibe » et il suffit que je me représente les feux ou que j'évoque l'odeur caractéristique des « fourrés » pour qu'aussitôt s'éveille, vivant en moi, le souvenir heureux de mon enfance rustique. »



« Photo »

– Peinture d'André COLLIN –
Paysage d'automne.

Cette scène est intéressante car elle représente l'écobuage, une forme d'amendement des sols qui consistait à brûler le couvert végétal pour ensuite répandre les cendres riches en potasse (<http://www.artnet.fr/artistes/andr%C3%A9-collin/>)

PARC À GRUMES

5 grumes de chêne de la commune de Libin ont été vendues cette année sur le Parc à grumes de la Wallonie (situé en Forêt domaniale de Saint-Michel Freyr) pour un montant de 13.000 euros.

Ce sont au total cette année 99 grumes (dont 77 chênes) qui ont été vendues à des trancheurs, des merrandiers, des ébénistes ou des marchands de bois.

Ce parc, d'une superficie de 5 500 mètres carrés, rassemble sur un même site les plus belles grumes – troncs d'arbres avec leurs écorces – de Wallonie. Il constitue une vitrine de qualité pour les bois produits dans la région.

Les volumes de ce parc ne peuvent dépasser 300 mètres cubes, ce qui représente moins de 0,10% des ventes annuelles de bois.

Merci à Elise Speybrouck, Chef de cantonnement du DNF de Libin, aux agents de notre cantonnement et à l'lr François Dewez, Attaché-Aménagiste à la Direction du DNF de Neufchâteau.



LE PETIT PATRIMOINE LIBINOIS - UN INVENTAIRE BIENTÔT À VOTRE DISPOSITION

Si l'identité des villages libinois se marque par ses bâtiments publics – et particulièrement par ses églises et ses écoles – le petit patrimoine renforce le caractère rural et le passé empreint de religiosité de toute l'entité. Rural d'abord. Les nombreux fours, les anciens bâtiments de laiteries, les lavoirs, les abreuvoirs, les bornes-fontaines... sont des signes bien visibles des activités traditionnelles de nos ancêtres. Religieux ensuite. Les églises, chapelles, croix de Rogations, d'occis ou de Missions, grottes dédiées à la Vierge... ces éléments patrimoniaux rappellent un passé marqué par l'importance de la religion qui accompagnait la plupart des Libinois depuis leur naissance jusqu'à leur décès. Et historique. Si tous les villages entretiennent le souvenir des deux guerres mondiales au travers des « monuments aux morts », d'autres traces mémorielles restent toujours lisibles et sont nombreuses dans les villages d'Ochamps, d'Anloy et de Transinne.

Le maintien de ce petit patrimoine semble impératif par respect pour ceux qui nous ont précédés sur le territoire libinois et par souci de le transmettre aux générations suivantes. Si nous n'y prenons garde, l'urbanisation accélérée de ces dernières années risque d'entraîner la disparition de l'un ou l'autre de ces monuments. Le manque d'entretien de certaines chapelles (Saint-Thibaut, route de Villance à Libin et, celle de Bonipré) ou tout simplement la disparition de calvaires ou autres croix d'occis illustrent cette problématique de conservation. Il en est de même pour de nombreux lavoirs ou abreuvoirs.

Les éléments du Petit Patrimoine populaire qui caractérisent les paysages de la campagne libinoise et soulignent l'originalité ainsi que la particularité de chaque village, méritent que leur conservation soit effectivement assurée. Ils sont autant de témoignages du passé, des modes de vie et de pensées, des croyances et des traditions, des usages et des coutumes, des heurs et malheurs de ceux qui nous ont précédés. Repères discrets d'expressions populaires, ils sont les reflets d'usages perdus ou de pratiques encore vivaces.

Voici une dizaine d'années, les membres du cercle d'histoire avaient dressé une première liste des éléments considérés comme « Petit Patrimoine » à conserver. Le CHTL a donc pu fournir cette liste aux personnes engagées par la Commune pour établir des fiches informatisées susceptibles d'être utilisées par le public et par les gestionnaires officiels. C'est donc sans hésiter que le cercle d'histoire a répondu aux souhaits de la Commune pour, pendant l'été 2020, à partir des fiches techniques élaborées, publier une revue consacrée à l'essentiel du patrimoine libinois. Le travail devrait se poursuivre dans les années à venir. En effet, les éléments du patrimoine qui relèvent du privé n'ont pas été abordés dans un premier temps. Une partie de l'habitat, les écoles – souvent d'anciens édifices rénovés –, les fours ou autres bâtiments qui ne sont pas dans le domaine public, devraient être exposés dans une publication ultérieure.

La présentation des éléments de Petit Patrimoine et les brèves informations qui les accompagnent sont le fruit de recherches dans les archives ou issues de témoignages souvent difficiles à recouper et donc sujets à caution. Ils renvoient souvent à des études beaucoup plus approfondies éditées dans les revues ou dans les bulletins du CHTL. Les fiches techniques et les photos réalisées par Géraldine Saquet et Charlotte Mahin, engagées à cet effet par la Commune, grâce à un subside de la Région wallonne (AWaP), seront accessibles sur un site ouvert au public. C'est à partir de ces fiches que le cercle d'histoire a rédigé les notes historiques.

En publiant cette revue, le cercle d'histoire de Libin souhaite partager avec tous les Libinois la reconnaissance et le respect de ce patrimoine.

Jean-Claude LEBRUN

LA MAISON ARC-EN-CIEL DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

Située à Virton, la Maison Arc-en-Ciel de la province de Luxembourg est un lieu d'accueil, de soutien et de convivialité pour les personnes LGBTI (Lesbiennes, Gays, Bisexuel·le·s, Transgenres, Queer et Intersexes), leurs proches et les personnes en questionnement.

Elle offre plusieurs services, à savoir :

- bénéficier d'un soutien et d'un accueil bienveillant ;
- recevoir des informations sur les questions relatives à l'orientation sexuelle et l'identité de genre, sur la législation et sur la lutte contre l'homophobie et la transphobie ;
- être orienté, en cas de nécessité, vers une assistance juridique, sociale, psychologique ou médicale ;
- permettre aux personnes de se rencontrer dans un espace safe et convivial ;
- connaître les activités qui ont lieu dans la province de Luxembourg et ailleurs ;
- être soutenu dans la création d'un groupe, d'une association LGBTI ou dans l'organisation d'événements ...
- recevoir du matériel de prévention et réaliser un dépistage du VIH/Sida gratuit, anonyme et confidentiel à l'aide du Test Rapide à Orientation Diagnostique (TROD)

A côté de ces différents services, la Maison Arc-en-Ciel poursuit un objectif de lutte contre l'homophobie et la transphobie. Avec l'expertise et la motivation de son équipe et de ses volontaires, elle va à la rencontre de tou·te·s lors d'événements publics, dans les écoles, les institutions... et sensibilise à la diversité et au vivre ensemble. Elle propose des animations, des formations et des conférences pour l'inclusion de tou·te·s au sein de la société.

MAISON ARC-EN-CIEL



PROVINCE DE LUXEMBOURG

Elle soutient différents groupes d'entraides (transidentitaires, demandeurs d'asile LGBTQI+, jeunes homosexuels, jeunes trans*...) et l'association LGBTI de la province : Rain'Gaum. Ses groupes d'entraide et Rain'Gaum y organisent des activités de soutien, de sensibilisation, socio-culturelles ou festives.

La province de Luxembourg étant très étendue avec des difficultés, pour certaines personnes, de se déplacer, l'équipe est mobile, assure des permanences mensuelles à Bouillon, à Bastogne et prochainement à Vielsalm et peut se déplacer partout en province de Luxembourg pour des entretiens personnalisés et anonymes sur rendez-vous (seule, accompagné-e ou en famille).

La Maison Arc-en-Ciel est disponible par mail, par téléphone et par visioconférence. Des rencontres sont également possibles sur rendez-vous dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

En savoir plus :

Maison Arc-en-Ciel de la province de Luxembourg

Avenue bouvier 87 à 6762 Virton

063 22 35 55 ou 0471 49 80 53

courrier@lgbt-lux.be

www.lgbt-lux.be

www.facebook.com/MaisonArcenCielduLuxembourg6760

www.instagram.com/maisonarcenciielduluxembourg/

**La Maison Arc-en-Ciel de la province de Luxembourg
est membre d'Arc-en-Ciel Wallonie
et est agréée par la Région wallonne.**

PASS LOISIRS POUR LE DOMAINE PROVINCIAL DE CHEVETOGNE

Comme chaque année, en tant qu'habitant de la Commune de Libin, vous bénéficiez d'un prix préférentiel sur le Pass Loisirs pour la saison 2021 au Domaine Provincial de Chevetogne, soit 80 € (au lieu de 100 € sur place). Cet abonnement à l'année, valable pour tous les occupants d'une même voiture, est disponible à l'accueil de l'Administration communale (attention, vu la situation sanitaire actuelle, les bureaux de l'Administration communale ne sont accessibles que sur rendez-vous au 061/260 810). Et pour tout achat avant le 30 juin 2021, vous recevrez, en plus, un billet « J'invite un ami » valable pour une journée au Domaine pour maximum 4 personnes en 2021.

Vous trouverez toutes les infos utiles à l'organisation de vos journées au Domaine de Chevetogne sur leur site internet www.domainedechevetogne.be

LA DONNERIE DE REDU

Vous y déposez ce que vous n'utilisez plus, du moment que l'objet soit propre et en bon état et vous emportez librement ce qui vous intéresse ! Ce n'est pas un troc. On peut emporter sans apporter et inversement...

Le surplus, quant à lui, est acheminé, par nos soins, à la Fourmilière de Gedinne ou à la Vestiboutique de la Croix-Rouge à Libin.

Lorsque vous faites de la place à la maison, pensez-y et adoptez le réflexe Donnerie !

Où ?

La Donnerie se situe à la Maison de Village, Place de l'Esro, à Redu (6890 Libin)

Quand ?

La Donnerie est ouverte :

- Le mardi de 14h00 à 17h00
- Le samedi de 14h00 à 17h00

Vu la situation sanitaire, la Donnerie n'est accessible qu'à 6 personnes en même temps. L'inscription, le masque et le gel hydroalcoolique sont obligatoires.

Responsable de la Donnerie :
Véronique JAMOTTE
0477/78 77 04

LE S.O.S. : SOMMAIRE DES ORGANISMES SOCIAUX



De quoi s'agit-il ?

C'est un répertoire de plus d'une centaine de services à vocation sociale situés sur le territoire de Nov'Ardenne (Libin, Libramont-Chevigny, Saint-Hubert et Tellin) et classés selon leur secteur de prédilection : aide à domicile, aide et action sociale, droit et justice, emploi et formation, enfance et jeunesse (0 à 25 ans), handicap, immigration, santé (physique et mentale), seniors et socio-culturel.

A l'origine du projet, le GAL Nov'Ardenne a ainsi répondu à la demande des professionnels du secteur de renforcer leur visibilité sur le terrain en portant leurs services à la connaissance de tous.

Pour recevoir des versions papiers :
gautier.poncin@novardenne.be ou 061/860615

Pour la version PDF, scannez ce QR-Code :

